

An aerial photograph of a lush green peninsula surrounded by clear, turquoise water. The peninsula is densely covered with tall evergreen trees and has a sandy beach area. The water is exceptionally clear, revealing numerous rocks and pebbles on the seabed. The overall scene is serene and natural.

Rapport ESG 2022

Fondation Collective FCPE-Pensio

1. Chiffres clés 2022



Investissement ESG

- ✓ **100% des gérants** de la FCPE Pensio sont signataires des UN PRI (Principles for Responsible Investments) et sont membres de Swiss Sustainable Finance.
- ✓ **50% des gérants** sont signataires de l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM).
- ✓ **100% des gérants** sont signataires ou membres d'initiatives ou d'organisations autres que celles mentionnées ci-dessus.
- ✓ **100% des gérants** ont une équipe spécialisée pour toutes les questions et analyses liées à la durabilité.



Exclusions

- ✗ **2 mandats/fonds** détiennent des placements inclus dans la liste SVVK/ASIR.
- ✓ **8 fonds** (fonds UBS et OSB en actions et en obligations) excluent tous les titres de la liste SVVK/ASIR.
- ✓ **85% des fonds** appliquent d'autres critères d'exclusion



Focus sur les critères de durabilité

- ✓ **46% des fonds** intègrent des critères ESG.
- ✓ **23% des fonds** ont une approche ESG dédiée.
- Seuls certains **fonds Pictet**, inclus dans le mandat de Novae, sont alignés sur les **accords de Paris (net zero 2050)**.



Engagement

- ✓ **100% des gérants actions** s'engagent (dialogue avec les sociétés sur les thèmes E, S et G) auprès des sociétés dans lesquels les fonds investissent.

2. Objectifs de durabilité

2.1. Introduction

L'objectif des institutions de prévoyance composant la **FCPE-Pensio** est de protéger leurs assurés contre les risques d'invalidité, de décès et de vieillesse en veillant à ce que les prestations promises puissent être versées en tout temps. Il en résulte bien évidemment des exigences élevées en matière de placements. Conformément à l'article 51 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2), **les institutions de prévoyance de FCPE-Pensio** « doivent tendre à un rendement correspondant aux revenus réalisables sur le marché de l'argent, des capitaux et des immeubles ». En d'autres termes, la loi exige la réalisation d'un rendement raisonnable et conforme au marché.

Les investissements durables ne sont pas mentionnés explicitement dans la législation suisse actuelle et, comme tout investissement inclus dans les **institutions de prévoyance de FCPE-Pensio**, ils doivent obtenir un rendement attractif et conforme au marché afin d'être compatibles avec le devoir de diligence de **l'institution de prévoyance**.

Conformément au cadre législatif en vigueur, la **FCPE-Pensio** n'a pas imposé un cadre ESG a ses gérants ni édité une charte ESG. Les principes de conformité au marché, de liquidité et de diversification sont assurés et contrôlés. La **FCPE-Pensio** délègue l'entière responsabilité de la gestion de ses actifs à des spécialistes externes qu'elle sélectionne avec soin. Des processus basés sur les meilleures pratiques garantissent que les mandats de la **FCPE-Pensio** soient remplis..

2.2. Stratégie de durabilité

La FCPE-Pensio n'a pas défini de stratégie de durabilité en tant que telle dans son règlement de placement et n'a pas édité de charte ESG. Toutefois, tous les gérants, à l'exception du fonds de hedge funds de la BCV et du fonds de matières premières d'UBS intègrent des critères de durabilité dans leur gestion.



Exercice du droit de vote

Lorsque la FCPE-Pensio investit dans des fonds de placement, l'exercice du droit de vote relève de la responsabilité des gestionnaires ou de la direction de fonds.

3. Durabilité du portefeuille à fin 2022



Défense active des intérêts

Tous les gérants ont signé les Principes d'Investissement Responsable (PRI)

Les PRI sont une initiative d'investisseurs fondée en partenariat avec les Nations Unies. En signant les six principes, ses membres s'engagent en faveur d'un investissement responsable, de la défense active des intérêts, de l'établissement de rapports, etc.

Le portefeuille compte au total 25 adhésions à des initiatives ESG au travers de ses gérants

Les gérants s'engagent en faveur du développement durable en adhérant à de nombreuses initiatives. Un exemple est l'initiative Climate Action 100+, qui vise à faire en sorte que les plus grands émetteurs de CO2 du monde prennent les mesures nécessaires contre le changement climatique.

Vous trouverez en annexe, [la liste des initiatives](#) auxquelles chaque gérant de la FCPE-Pensio a adhéré.

Les droits de vote sont exercés sur les actions dans la mesure du possible

Pictet et **UBS** exercent le droit de vote dans les fonds en actions. **UBS** exerce le droit de vote sur **99%** des placements en actions suisses, **95%** en actions globales et **98%** en actions des pays émergents détenus par la FCPE-Pensio.

Investi via plusieurs fonds en actions Pictet ne nous a pas fourni le pourcentage de vote consolidé.

Engagement

Les gérants de fonds en actions et dans certains cas en obligations, recherchent spécifiquement le dialogue avec les sociétés inclus dans le portefeuille afin de les sensibiliser à une orientation plus durable. **Pictet** et **UBS** s'engagent essentiellement pour les **investissements en actions** auprès des entreprises dans lesquelles elles investissent. Les deux gérants ont confirmé que leurs principes de dialogue sont conformes aux objectifs de durabilité et de réduction des émissions de CO2 à zéro émission nette d'ici 2050.

En ce qui concerne la part **obligataire** et dû à la nature de ces investissements, il est relativement difficile d'avoir un accès direct aux émetteurs. De ce fait, peu d'engagement est effectué dans cette classe d'actifs.

Selon le rapport 2021, **Pictet** s'est engagé à 16.5% pour des questions **environnementales**, à 36.6% sur des questions **sociétales** et à 46,8% sur des questions de **gouvernance**.

Selon le rapport 2021, **UBS** a mené 430 réunions d'engagement et s'est engagé à raison de 32% pour les questions **environnementales**, à 22% pour les questions **sociétales** et à 46% pour les questions de **gouvernance**.



Critères négatifs (exclusion)

Le portefeuille contient certains investissements dans les entreprises de la liste d'exclusion SVVK-ASIR

La SVVK-ASIR utilise un principe d'exclusion fondé sur des normes et se fonde notamment sur la Constitution fédérale et les conventions internationales.¹

Pictet détient dans le portefeuille de Novae, **4 placements** inclus dans la liste SVVK-ASIR soit **0.07% du portefeuille total**.

Le fonds de **hedge funds de la BCV** détient 6 titres de la liste SVVK-ASIR (AviChina Industry & Technology Company Limited, China Northern Rare Earth, Coal India Ltd., Inner Mongolia Baotou Steel, Larsen & Toubro Ltd., Lockheed Martin Corp). Toutefois, BCV ne nous a pas communiqué le poids de ces 6 titres dans le fonds.

Les deux fonds gérés par **OSB** ainsi que tous les **fonds passifs UBS** excluent tous les titres de la liste SVVK-ASIR.

Les gérants de fortune appliquent d'autres critères d'exclusion

OSB applique la liste d'exclusion d'Inrate (controverses majeures), des exclusions sectorielles ainsi que des exclusions dans le secteur de l'énergie dont les pratiques et objectifs climatiques conduisent à un réchauffement climatique supérieur à 2.25°C.

Pictet exclut tous les titres tirant une partie de leurs revenus (plus de 0%) d'activités liées aux armes controversées, faisant le commerce d'armes nucléaires avec un siège social dans un pays qui ne fait pas partie du traité de

¹ Voir: www.svkk-asir.ch

1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires ou tirant plus de 25% de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique.

En sus des exclusions des titres de la liste SVVK-ASIR, **UBS** applique ses propres listes d'exclusions.



Critères positifs

Les critères ESG sont intégrés dans des mandats ou des fonds actifs

Pictet intègre des critères ESG dans certains des fonds du mandat équilibré de NOVAE. Toutefois, aucune approche ESG spécifique n'est appliquée.

Seuls les **deux fonds** gérés par **OSB** et le **fonds UBS obligations des marchés émergent ESG** intègrent des critères ESG et utilisent une approche dédiée (réplication d'un indice ESG).

Les **autres fonds** n'appliquent pas de critères ESG spécifiques.



Profile climatique et score ESG

10 fonds/mandats sur 12 calculent leur profile climatique et un score ESG

Classe d'actifs	Asset Manager			Alignement sur les accords de Paris	Classifié SFDR (6,8,9)	Impact climatique (scope 1+2)				Ratings			
	Gérant	Type de gestion	Mise en œuvre			Intensité Carbone PF (tCO2e par mio. CHF de revenu) (le plus petit le mieux)	Intensité Carbone BM	Empreinte carbone PF (tCO2e par mio. CHF de revenu) (le plus petit le mieux)	Empreinte carbone BM	MSCI Rating PF (le plus élevé le mieux)	MSCI Rating BM	ESG Rating PF (le plus élevé le mieux)	ESG Rating BM
Mandat équilibré	Pictet	Actif	Fonds	✓		53	66	16	25	n/d	n/d	7.3	7.1
Obligations en CHF	UBS	Passif	Fonds	✗		37	42	19	24	6.72	6.76	6.72	6.76
Obligations gouvernementales	UBS	Passif	Fonds	✗		272	271	n/d	n/d	5.91	5.92	5.91	5.92
Obligations d'entreprises	OSB	Passif	Fonds	✗		101	211	27	63	6.78	6.81	6.78	n/d
Obligations High Yield	OSB	Passif	Fonds	✗	6	362	375	154	163	5.80	5.16	5.30	-
Obligations des marchés émergents ESG	UBS	Passif	Fonds	✗		251	366	149	148	4.56	4.18	4.56	4.18
Actions suisses	UBS	Passif	Fonds	✗		109	109	54	54	7.71	7.71	7.71	7.71
Actions Monde	UBS	Passif	Fonds	✗		143	142	50	50	6.92	6.92	6.92	6.92
Actions marchés émergents	UBS	Passif	Fonds	✗		295	296	154	155	5.44	5.44	5.44	5.44
Matières premières	UBS	Passif	Fonds	✗		n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Hedge funds	BCV	Actif	Fonds	✗	6	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Immobilier suisse	UBS	Actif	Fonds	✗		109.5*	110*	60.4%**	60.1%**	n/d	n/d	6.66	6.65

Meilleur que le benchmark

Moins bon que le benchmark

Egal au benchmark

Non applicable

n/d Non disponible

* le chiffre pour l'immobilier suisse représente l'intensité énergétique (kilowattheures par mètre carré de surface et par an)

** le chiffre pour l'immobilier suisse représente la part de combustible fossiles sur l'ensemble de l'énergie consommée

Les **fonds actifs** gérés par **Pictet**, les **deux fonds** gérés par **OSB** et le **fonds UBS obligations des marchés émergents** tiennent comptes de critères climatiques et réduisent leurs émissions de CO2 ou leur empreinte carbone par rapport à leur indice.

Aucun critère d'amélioration climatique n'est pris en compte dans les fonds passifs gérés sur des indices standards.

La plupart des fonds dans lesquels la FCPE Pensio est investie, ont une intensité ou une empreinte carbone inférieure ou égale à celle de leur indice respectif.

Tous les fonds en obligations et en actions disposent d'un **rating ESG MSCI**. Les fonds passifs ont le même rating que leur indice. Seul le fonds en **obligations High Yield** géré par **OSB** et le fonds **UBS en obligations des marchés émergents** ont un rating ESG plus élevé que leur benchmark.

Le tableau ci-dessous présente la grille de **notation ESG MSCI** :

Lettre	Leader/Laggard	Score	Classes d'actifs FCPE-Pensio
AAA	Leader	8.571 – 10.0	
AA	Leader	7.143 – 8.571	Actions suisses
A	Moyen	5.714 – 7.143	Obligations en CHF, gouvernementales, d'entreprises, High Yield, actions monde
BBB	Moyen	4.286 – 5.714	Obligations et actions marchés émergents
BB	Moyen	2.857 – 4.286	
B	Laggard	1.429 – 2.857	
C	Laggard	0.0 – 1.429	

Source : MSCI

Les **actions suisses** ont un excellent score de **plus de 7**. Tous les autres fonds ont un score moyen. Le moins bon score provient des obligations des marchés émergents (4.56%).

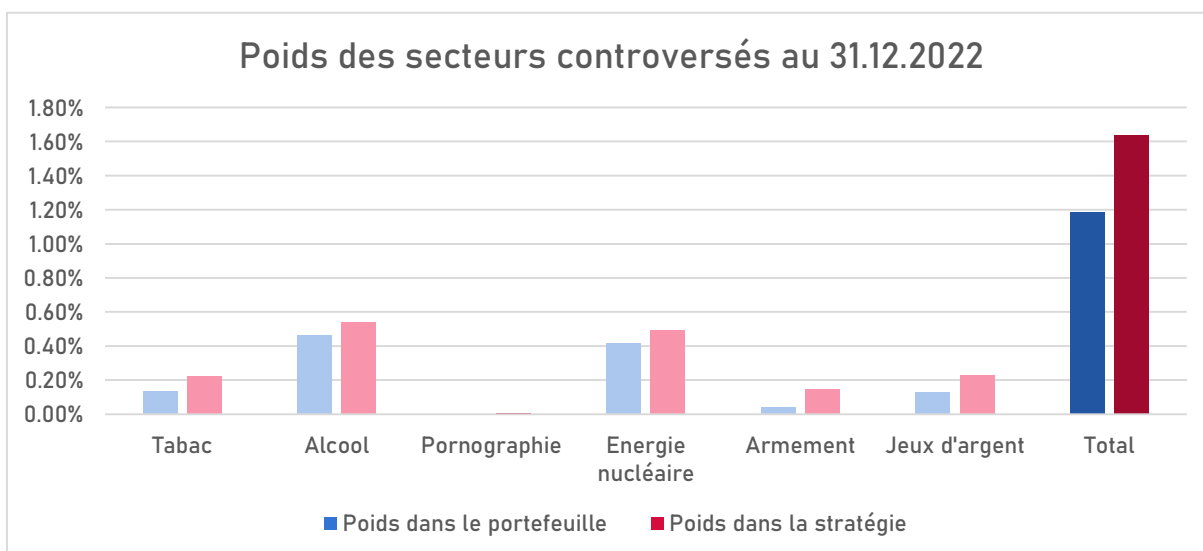
En ce qui concerne le fonds **UBS en immobilier suisse**, 67% des sous-fonds fournissent un **certificat énergétique** pour leurs immeubles.



Exposition aux secteurs controversés

L'exposition aux secteurs controversés de toute la fortune de la FCPE Pensio se monte à fin décembre 2022 à 1.19%. L'exposition est inférieure à celle du benchmark composite de -0.45%.

Secteurs	Poids dans le portefeuille (au 31.12.2022)	Poids dans la stratégie (au 31.12.2022)
Tabac	0.13%	0.22%
Alcool	0.46%	0.54%
Pornographie	0.00%	0.01%
Energie nucléaire	0.42%	0.49%
Armement	0.04%	0.15%
Jeux d'argent	0.13%	0.23%
Total	1.19%	1.64%



Transparence

Trois gérants sur quatre rendent compte de leurs efforts en matière de durabilité

OSB, **Pictet** et **UBS** (uniquement pour le fonds **UBS** en obligations des marchés émergents ESG) produisent un rapport ESG.

Aucun rapport n'est disponible pour les autres fonds.

4. Conclusion

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble de la durabilité dans le portefeuille par type de placement :

Classes d'actifs	Gérants	Objectif d'investissement	Caractéristiques de durabilité							
			Influence			Exclusion		Critères positifs		
			Affiliations ESG	Exercice des droits de vote	Engagement	SVVK-ASIR	Autres exclusions	Intégration ESG	Approches ESG dédiée	Objectifs ESG dans l'immobilier
Mandat balancé actif	Pictet	Surperformer l'indice de référence (actif)	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗
Obligations en CHF	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓		✓	✓	✓	✗	✗	
Obligations gouvernementales	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓		✓	✓	✓	✗	✗	
Obligations d'entreprises	OSB	Répliquer l'indice de référence	✓		✗	✓	✓	✓	✓	
Obligations High Yield	OSB	Répliquer l'indice de référence	✓		✗	✓	✓	✓	✓	
Obligations des marchés émergents ESG	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Actions suisses	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	
Actions Monde	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	
Actions marchés émergents	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	
Matières premières	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓					✗	✗	
Hedge funds	BCV	Surperformer l'indice de référence (actif)	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
Immobilier suisse	UBS	Surperformer l'indice de référence (actif)	✓				(✓)	(✓)	✗	(✓)
Immobilier international	UBS	Répliquer l'indice de référence	✓				(✓)	(✓)	✗	(✓)

✓ S'applique à tous les mandats de la catégorie

(✓) S'applique dans au moins un sous fonds



✗ Non appliqué dans le fonds

▨ Ne s'applique pas à la classe d'actif

Conclusion

- Malgré l'absence de contraintes ESG fixées par la FCPE Pensio, nous constatons que la plupart des fonds intègrent des exclusions (notamment les titres de la liste SVVK-ASIR) dans leur gestion.
- Tous les gérants sont signataires d'au moins une initiative liée à la durabilité.
- En ce qui concerne l'engagement, seul le fonds de hedge funds sélectionné n'en fait pas encore, mais BCV travaille sur la mise en place d'une telle politique.
- Le portefeuille de la FCPE-Pensio contient un fonds ESG en obligations des marchés émergents. Seul OSB intègre une approche ESG spécifique dans la gestion du fonds en obligations d'entreprises et du fonds en obligations high yield.
- Le fonds de hedge fund géré par la BCV et le fonds de matières premières UBS sélectionnés, n'intègrent aucun critère de durabilité dans leur gestion.
- En conclusion, le portefeuille de la FCPE Pensio est principalement investi dans des fonds passifs gérés sur des indices standards. De ce fait l'intégration de la durabilité est relativement faible pour une grande partie du portefeuille. Néanmoins, l'exposition aux titres controversés n'est que de 1.19% du portefeuille total.
- En ce qui concerne le portefeuille de Novae, Pictet n'applique pas de politique spécifique en matière de durabilité au niveau du portefeuille, mais certains fonds détenus intègrent des critères ESG ou sont alignés avec les accords climatiques de Paris (net zero 2050).

5. Annexe : Signataire d'initiatives ESG

Initiatives et réseaux et d'associations des gestionnaires de fortune de Pensio				Pictet	OSB	UBS	BCV
	AMF	Access to Medicine Foundation	https://accesstomedicinefoundation.org/			✓	
	CDP	Carbon disclosure project	https://www.cdp.net/en	✓		✓	✓
	Climate Action 100+	Global Investors Driving Business Transition	http://www.climateaction100.org/	✓		✓	
	Climate Bonds Initiative	Climate Bonds Initiative	https://www.climatebonds.net/about/funders	✓		✓	
	EFAMA	European Fund and Asset Management Association	https://www.efama.org/SitePages/Home.aspx	✓			
	FAIRR	FAIRR Initiative	https://www.fairr.org/	✓		✓	
	FNG	Forum Nachhaltige Geldanlagen	https://www.forum-ng.org/de/	✓			✓
	GIIN	Global Impact Investing Network	https://thegiin.org/			✓	
	GRESB	Global Real Estate Sustainability Benchmark	https://gresb.com/			✓	
	GRI	Global Reporting Initiative	https://www.globalreporting.org/			✓	✓
	ICGN	International Corporate Governance Network	https://www.icgn.org/			✓	
	IFC	Operating Principles for Impact Management of IFC	https://www.ifc.org/			✓	
	IIGCC	Institutional Investor Group on Climate Change	https://www.iigcc.org/	✓			
	Japan's Stewardship Code	Japan's Stewardship Code	https://www.fsa.go.jp/en/refer/councils/stewardship/20170529.html	✓			
	Net Zero AM Initiative	Net Zero Asset Manager Initiative	https://www.netzeroassetmanagers.org/	✓		✓	
	PRI	Principles of Responsible Investing	https://www.unpri.org/	✓	✓	✓	✓
	RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil	https://rspo.org/			✓	
	SASB	Sustainability Accounting Standards Board	https://www.sasb.org/			✓	
	SBTI	Science Based Targets Initiative	https://sciencebasedtargets.org/	✓			
	SFG	Sustainable Finance Geneva	https://sfgeneva.org/	✓		✓	
	SSF	Swiss Sustainable Finance	https://www.sustainablefinance.ch/	✓	✓	✓	✓
	TCFD	Task Force on Climate-related Financial Disclosures	https://www.fsb-tcfid.org/	✓		✓	
	UK Stewardship Code	UK Stewardship Code	https://www.frc.org.uk/investors/uk-stewardship-code	✓			
	UN Global Compact	UN Global Compact	https://www.unglobalcompact.org/	✓		✓	
	UNEP FI	United Nations Environment Programme Finance Initiative	https://www.unepfi.org/			✓	